



Parlement de l'Après : calendrier 2026/2027

Cher·e camarade,

Après des échanges entre le SN, la CEN et le bureau du Parlement, voici le calendrier proposé pour cette année 2026-2027.

Jusqu'à la fin 2026 les travaux du Parlement seront centrés sur deux questions : l'achèvement du travail engagé sur le programme et, bien entendu, celle de notre positionnement pour la présidentielle. Mais il s'agira aussi de remplacer des postes vacants dans les instances (CEN et bureau du Parlement) et d'échanger sur la campagne anti-RN lancée au mois de septembre.

Les sections départementales vont se saisir de la discussion sur le programme de l'APRES qui a été envoyé à toutes les militantes et à tous les militants. Le parlement prévu le 4 octobre permettra un point d'étape sur un programme qui sera définitivement adopté en décembre par le parlement puis validé par l'ensemble des adhérent·es. Pour le 4 octobre, vu le peu de temps imparti, les sections départementales sont encouragées à faire remonter à programme@l-apres.fr non pas des amendements ligne à ligne mais des synthèses des discussions dont les délégué·es pourront rendre compte. L'équipe en charge du programme organisera ensuite un travail de rédaction correspondant aux remarques lorsqu'elles sont convergentes ou ont fait consensus.

Concernant la présidentielle, il paraît important de prendre le temps de l'échange au sein de l'organisation et de tenir compte d'une situation politique encore évolutive. C'est pourquoi il est proposé de se donner trois rendez-vous en octobre, novembre et décembre. L'objet du Parlement du 4 octobre sera donc de poser les termes du débat. Un compte-rendu précis et détaillé sera réalisé par le bureau, qui constituera le point de départ des discussions au sein de l'organisation.

D'ici là, nous continuerons à proclamer que l'unité de la gauche est indispensable pour mettre en échec la droite et l'extrême-droite. Pour faire vivre cette unité, nous populariserons de façon active les mesures d'urgence que nous défendons, et avancerons la campagne "Non au coup d'état du RN" sur le projet de réforme constitutionnel qu'il porte.

La suite du planning de l'année sera ajustée en fonction de la situation.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une rentrée combative, et de beaux cortèges de l'Après dans les nombreuses manifestations du mois de septembre !

Le bureau du parlement

Antonin (Tours), Bertrand (Rennes), Capucine (Montreuil), Garance (Nîmes), Sophie (Metz), Stéphanie (77)

Calendrier de l'année.

Dimanche 4 octobre	Parlement en visio
Samedi 14 novembre	Parlement en visio
Samedi 11 et dimanche 12 décembre	Parlement en présentiel
Samedi 13 mars	Parlement en visio
Samedi 12 ou 19 juin (si législatives)	Parlement en présentiel
Décembre 2027 ou janvier 2028	Congrès

Calendrier de préparation du parlement du 4 octobre

Jeudi 10 septembre	Envoi de la convocation
Dimanche 20 septembre	clôture du bulletin de discussion
Dimanche 27 septembre	date limite pour l'envoi d'éventuelles motions des sections clôture de l'appel à candidature
Dimanche 4 octobre de 9H30 à 16H30	Parlement en visio

Comme d'habitude, les noms des délégué-e-s sont à envoyer au plus vite après la tenue des réunions de sections, ainsi que leurs adresses mail à bureau-parlement@l-apres.fr

Ordre du Jour du Parlement du 4 octobre

9H30 - Accueil

9H45 - Introduction

10H00 - 12H discussion sur la situation politique

12H00 - 13H00 Campagne de l'Après

14H00 - 15H00 Point d'étape du travail sur le programme

15H00 - 16H30 Élections et votes.

Candidatures aux instances

- **Postes à pourvoir :**

Une femme et un homme à la CEN (commission exécutive nationale)

Deux hommes au bureau du parlement.

Si vous souhaitez vous porter candidat·e, informez en votre section et adressez votre candidature accompagnée d'une courte présentation à bureau-parlement@l-apres.fr, au plus tard le dimanche 27 septembre. Les candidat·e·s seront invité·e·s à se joindre à la réunion pour se présenter. A défaut, ils seront présentés par un·e participant·e au Parlement. Pour être membre d'une instance de l'Après, il faut être membre cotisant depuis au moins trois mois.

Bulletin de discussion sur la présidentielle

Pour préparer les échanges du 4 octobre, **un espace de discussion est ouvert dans l'organisation sur la présidentielle. Les contributions écrites (4000 signes maximum) seront rassemblées et partagées.** Elles peuvent être individuelles ou co-signées par plusieurs militant·e·s. Elles n'ont pas vocation à être soumises au vote, mais à approfondir le débat et préparer la discussion du parlement. Vous pouvez les envoyer à bureau-parlement@l-apres.fr avant le 20 septembre 2026.